sarreguemines

À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit.

9 - 19 octobre 2023

Dossier de presse

sarreguemines

Contact presse
Anne BUDA • 03 87 98 93 09 • presse@mairie-sarreguemines.fr

La santé mentale est un droit

« *S'engager en faveur de la santé mentale, c'est investir dans une vie et un avenir meilleurs pour tous (...). La santé mentale est un droit. Chacun de nous mérite de s'épanouir* ».

C'est ce qu'affirme l'Organisation mondiale de la santé dans son dernier rapport sur la santé mentale publié en juin 2022.

Toute personne a une santé mentale, quels que soient son âge, son état de santé, ses conditions de vie et les contextes sociaux, sociétaux et environnementaux dans lesquels elle évolue. Au même titre que nous avons une santé physique, nous avons aussi une santé mentale qui varie au fil du temps. Récemment, le contexte sanitaire a contribué à la prise de conscience collective de l'existence de cette santé mentale et du besoin d'en prendre soin.

À Sarreguemines, les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) invitent cette année à affirmer ce droit pour toutes et tous et plus spécifiquement pour 2 cibles : **les professionnels de la santé et le grand public.**

Découvrez notre programmation !

Christine Carafa
Adjointe à la Prévention et à la Santé publique

Dossier de presse

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

La santé mentale est un droit

Le communiqué des SISM

Dossier : la santé mentale selon les âges de la vie

Le programme à Sarreguemines

Sommaire

La santé mentale est un droit 2
Le communiqué des SISM 5
Dossier : la santé mentale selon les âges de la vie 6
Le programme à Sarreguemines 9
Contact 12

Le communiqué des Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM)

Toute personne a une santé mentale, quels que soient son âge, son état de santé, ses conditions de vie et les contextes sociaux, sociétaux et environnementaux dans lesquels elle évolue. Au même titre que nous avons une santé physique, nous avons aussi une santé mentale qui varie au fil du temps.

Récemment, le contexte sanitaire a contribué à la prise de conscience collective de l'existence de cette santé mentale et du besoin d'en prendre soin.

Le thème des SISM invite cette année **à affirmer ce droit pour toutes et tous** et plus spécifiquement pour 3 publics **: les enfants, les jeunes et les adultes.**

En effet, dès notre plus jeune âge, notre santé mentale peut être affectée par différents facteurs et cela à chaque période de notre vie.
Il convient de **lever le tabou sur la santé mentale afin de réhabiliter ce droit,** parfois négligé à certains âges (les enfants ou les seniors par exemple).

La santé mentale doit susciter plus d'engagement et d'investissement chez tous les acteurs, dans tous les secteurs pour que les caractéristiques physiques, sociales et économiques de nos environnements (foyer familial, école, lieu de travail, services de santé et société, plus largement) protègent mieux notre santé mentale.
Il importe donc de créer des environnements favorables pour permettre à toute personne de jouir d'une santé mentale satisfaisante à tous les moments de sa vie.

Pendant 2 semaines, **du 9 au 22 octobre 2023,** les SISM sont l'occasion de réfléchir ensemble aux solutions individuelles, communautaires ou sociétales à mettre en place collectivement pour que ce droit puisse être effectif à tous les âges de la vie.

Dossier : La santé mentale selon les âges de la vie

Les jeunes enfants

Longtemps taboue, la santé mentale des enfants ne peut plus être passée sous silence. En 2021, La Défenseure des droits a appelé "à prendre la pleine mesure de l'enjeu décisif que représente la bonne santé mentale des enfants". En 2022, l'**Unicef France a placé la santé mentale des enfants comme l'un des défis majeurs pour le 3e millénaire.**

En effet, l'enfance constitue une période sensible du développement durant laquelle **sont posées les bases de la santé mentale** des individus : "C'est un ensemble de facteurs individuels, collectifs et sociétaux qui permet à chaque enfant de bien grandir. Veiller à ce que chaque enfant puisse s'épanouir dans les meilleures conditions, c'est (..) aussi le devoir d'une société". C'est donc une période où une attention particulière doit être portée **aux conditions de vie de l'enfant et aux manifestations de son éventuel mal-être**, pour qu'il soit accompagné au mieux, dans son développement, ainsi que son entourage.

Les difficultés scolaires chez les enfants et les jeunes (violences physiques ou sexuelles, harcèlement, pression et échec scolaire, etc.) **impactent durablement leur santé mentale.**

Les confinements successifs passés, un environnement social néfaste et les incertitudes climatiques, économiques, énergétiques ou géopolitiques ont pu, et peuvent encore, majorer leur vulnérabilité psychique et leur mal-être. **Pour les jeunes en situation de pauvreté, de mal logement, de handicap ou de maladie chronique**, les effets négatifs sur leur santé mentale **ont été encore plus importants.**

Les jeunes adultes

La santé mentale des jeunes et des jeunes adultes peut aussi être fragilisée en raison des **changements de cette période de vie, au niveau physique, émotionnel et social**. De nombreux questionnements émergent (orientation professionnelle, sexuelle, affective, etc.) et de nouvelles responsabilités sont potentiellement à assumer (financières, administratives, parentales, etc.)

L'entrée dans l'âge adulte est une période essentielle pour repérer des troubles psychiques et leur apporter une réponse adaptée.

Quand on veillit

La santé mentale et le bien-être sont aussi importants quand on vieillit qu'à tout autre moment.

Bien vieillir psychiquement c'est pouvoir conserver le maximum de capacité d'adaptation et le meilleur équilibre psychologique jusqu'à la fin de sa vie. Au moment du vieillissement, des enjeux d'accompagnements et de soutiens spécifiques apparaissent.

Tout d'abord parce que, même si la plupart des seniors (plus de 60 ans) sont en bonne santé mentale, **un certain nombre est exposé au risque de développer des troubles mentaux, neurologiques, et/ou somatiques**. D'autre part, les personnes vivant avec des troubles psychiques depuis longtemps et qui vieillissent ont des besoins nouveaux de soins et d'accompagnements. Ainsi, les personnes âgées, y compris celles en situation de handicap ou de perte d'autonomie, doivent pouvoir jouir d'une santé mentale satisfaisante et des mêmes libertés que toute la population.

En juin 2022, l'OMS alertait sur la maltraitance subie par les personnes âgées : "**environ une personne âgée de plus de 60 ans sur six a été victime d'une forme de maltraitance** dans son environnement familier".

L'OMS publie ainsi **5 recommandations** dont l'une d'entre elles : "**Lutter contre l'âgisme, qui est l'une des principales raisons pour lesquelles la maltraitance des personnes âgées suscite si peu d'intérêt**".

Par ailleurs, les Petits frères des pauvres rapportaient en 2021 que le nombre de personnes âgées **souffrant de solitude et d'isolement social ne cesse d'augmenter.** Ils rappellent aussi que les seniors doivent combattre l**es représentations négatives dont ils sont victimes** et qu'ils finissent par intégrer limitant, ainsi, leur pouvoir d'agir : "La société (...) a tendance à laisser de côté la vieillesse. Cette vision peu valorisante n'incite pas les plus âgés (...) à se sentir utiles".

La santé mentale est **"un droit fondamental de tout être humain**". Il importe donc de créer des environnements favorables pour permettre à toute personne de s'épanouir et de jouir d'une santé mentale satisfaisante à tous les moments de sa vie, quels que soient son âge, son état de santé, ses conditions de vie et les contextes sociaux, sociétaux et environnementaux dans lesquels elle évolue. population.

Source :
Semaines d'information sur la santé mentale
semaines-sante-mentale.fr

Semaines d'information sur la santé mentale

Semaines d'information sur la santé mentale

Le programme à Sarreguemines

Lun.

Lundi 9 octobre 2023 de 13h à 16h

CHS → Centre social / UNAFAM

1 rue Calmette

Présentation de jeux adaptés ACCESS+ Asmodee par Le repaire d'Arkham.

Lundi 9 octobre 2023 de 13h30 à 16h

Lundi 16 octobre 2023 de 13h30 à 16h

Gem'Confluence

1 rue des étangs

Accueil et découverte des locaux sous forme d'Escap'Gem.

Lundi 9 octobre 2023 de 14h à 17h

Lundi 16 octobre 2023 de 14h à 17h

CHS → Découverte de la Maison d'Accueil Spécialisée Opaline

1 rue Calmette

Visite de la structure qui accueille des personnes adultes en situation de handicap et présentation des principales activités proposées aux résidents.

Lundi 9 octobre 2023 de 14h à 17h

Lundi 16 octobre 2023 de 14h à 17h

CHS → Appartements associatifs

1 rue Calmette

Découverte d'un dispositif accueillant des patients atteints de pathologies mentales stabilisées au long cours vivant en autonomie dans les logements individuels.

Mar.

Mardi 10 octobre 2023 de 15h à 19h

Mardi 17 octobre 2023 de 15h à 19h

CHS → CMP Adultes

7 avenue de la Blies

Découvrir les missions et les activités du Centre Médico-psychologique pour adultes.

Mar.

Mardi 10 octobre 2023 de 14h à 17h

Mardi 17 octobre 2023 de 14h à 17h

CHS → Canopée

2A rue René François Jolly

Faire connaitre aux professionnels et au public l'offre de soin, les missions et les actions en santé mentale à destination des enfants et adolescents.

Mer.

Mercredi 11 octobre 2023 de 15h à 18h

Mercredi 18 octobre 2023 de 15h à 18h

CHS → Centre de Soins en Addictologie

22 rue Poincaré

Identifier les différentes structures du dispositif de prise en charge des addictions, connaître leurs missions et les modalités de prise en charge

Mardi 10 octobre 2023 de 13h30 à 17h

Mardi 17 octobre 2023 de 13h30 à 17h

CHS → Activité Physique Adaptée

1 rue Calmette

Découvrir les activités physiques et sportives proposées aux personnes hospitalisées au CHS et la place du sport en santé mentale.

Mardi 10 octobre 2023 de 13h30 à 17h

Mardi 17 octobre 2023 de 13h30 à 17h

CHS → Réhabilitation psycho-sociale

1 rue Calmette

Présenter les différentes activités et ateliers proposés aux personnes hospitalisées au CHS afin de favoriser leur rétablissement.

Mer.

Mercredi 11 octobre 2023 de 9h à 12h30

Lydie Gougenheim

18 rue Maréchal Foch

Apporter aux professionnels du secteur qui le souhaitent un autre regard sur l'accompagnement de la santé mentale et des personnes en situation de handicap, par le biais du travail.

Jeu.

Jeudi 12 octobre 2023 de 14h à 17h

CHS → Conférence et table ronde sur les nouveaux métiers

1 rue Calmette

Réflexions sur de nouveaux métiers, patients experts, pair-aidance... mettre son vécu au service des autres.

Jeudi 19 octobre 2023 de 9h à 12h30

Esat la Ruche

2 rue des Frères Lumières

Apporter un autre regard sur l'accompagnement de la santé mentale et des personnes en situation de handicap, par le biais du travail.

Inscription à la mairie
03.87.28.54.77
jecs@mairie-sarreguemines.fr

Légende :

Professionnels de santé

Grand public

Notes

Dossier de presse publié par la Ville de Sarreguemines

Service communication

www. sarreguemines.fr/contact
www.sarreguemines.fr/page/64-espace-presse

Contact presse :
Anne Buda
presse@mairie-sarreguemines.fr
03 87 98 93 09

Contact service Santé :
Élodie Mathi
mathi.elodie@mairie-sarreguemines.fr
03 87 28 53 90
07 88 05 60 03

Mise en page :
Ville de Sarreguemines
Service communication

Ce document est imprimé
par nos soins.

PEFC/13-32-001

PT/11/002

sarreguemines